MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 11 mai 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00110 M01** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 24 rue de Paradis
75010 Paris

En vue de la réalisation :

Sur un terrain sis 330 rue de Paris
Cadastré AE633

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 11 MAI 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 9ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (Val-de-M.)

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00110 M01** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le
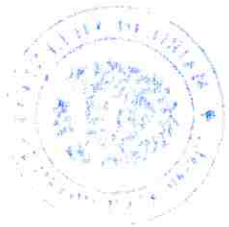
L'Appariteur,